EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Magali GALLAIS à Cyril CINEUX, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à M. Guillaume VIMONT.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 sans laisser de pouvoir.
Jérôme GODARD quitte la séance pendant le débat de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Christian PORTEFAIX quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 43

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Un crédit global de 20 000 euros est prévu au budget pour les associations étudiantes dont le reliquat est de 12 900 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ET LYCÉENS MAHORAIS : 500 euros

L'association des étudiants et lycéens mahorais (AELMA) a été fondée le 20 janvier 2015. Son but est d'aider les étudiants et lycéens mahorais à s'intégrer du mieux possible sur leurs nouveaux lieux de vie. Elle propose des services et des activités contribuant à l'insertion des nouveaux arrivants (démarches administratives, recherche de logement, activités éducatives).

Presque 80 % des nouveaux bacheliers mahorais arrivant sur Clermont-Ferrand pour suivre des études supérieures ne réussissent pas leur première année. Afin d'améliorer la situation, l'association des étudiants et lycéens mahorais organise différents événements comme notamment une journée d'accueil. Cette année elle a eu lieu le 1er octobre et a rassemblé environ 150 personnes. Cette journée est une première étape afin de permettre aux arrivants de créer de nouveaux liens, de leur présenter les offres de services et de loisirs de la Ville et de proposer un accompagnement personnalisé dans le cadre des études.

La demande de l'association porte sur une aide financière de 500 euros pour l'organisation de la journée d'accueil.

MANASTAPS : 500 euros

L'association « MANASTAPS » a été créée au sein de la filière Management du Sport de l'UFR Sciences Techniques Activités Physiques et Sportives de l'Université Blaise Pascal. Elle regroupe principalement des étudiants de 3ème année. Son objectif est de promouvoir la filière en créant des projets et des événements en lien avec l'univers sportif : olympiades, salon des métiers du sport, journal sportif ou festival.

L'association « MANASTAPS » désireuse de construire un projet mettant en lumière ses pratiques a réuni lors d'une table ronde près d'une vingtaine de responsables associatifs concernés par la thématique. De cette rencontre est né le projet du « Bougnat Street Festival » (BSF).

Le Bougnat Street Festival est un festival basé sur la découverte et le développement des pratiques alternatives urbaines, à la fois culturelles et sportives. Il a été proposé dans un premier temps sur la journée du samedi 28 mai en parallèle du festival Europavox sur la place du 1er mai.

Compte tenu d'un changement de date, l'association « MANASTAPS » sollicite à nouveau une aide financière de la Ville pour régler les coûts financiers supplémentaires. Une première subvention de 500 euros avait été accordée.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2016

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER